



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27/01/2021

PLAN DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET HARCÈLEMENTS SEXISTES ET SEXUELS

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, annonce un plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans trois secteurs prioritaires : le spectacle vivant, les arts visuels et le livre.

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles est au cœur des engagements du ministère de la Culture.

Ainsi, depuis 2017, une série de dispositifs a été mise en place dans les services et les établissements publics relevant du ministère : actions de sensibilisation, formations, mesures de prévention, mise en place d'une cellule d'écoute pour faciliter les signalements et leur traitement.

Par ailleurs, une approche innovante a été adoptée dans la conduite des politiques culturelles : conditionner les aides publiques à la mise en place par l'entreprise bénéficiaire de mesures de prévention et de traitement des situations de violence sexuelle et sexiste. Le cinéma a été le premier secteur à mettre en place ce type de mesures, rejoint il y a peu par la musique, puisque désormais l'accès aux aides versées par le Centre national du cinéma et de l'image animée et par le Centre national de la musique leur est conditionné.

Pour 2021 le ministère de la Culture va déployer un plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans trois nouveaux secteurs : le spectacle vivant, les arts visuels et le livre.

Ce plan comprend également un plan de renforcement des actions de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur artistique et culturel. Celui-ci prévoit des mesures complémentaires concernant la formation des élèves, mais aussi l'accompagnement opérationnel des équipes dirigeantes des écoles pour prévenir et prendre en charge ces violences.

L'objectif du ministère de la Culture est de s'assurer que la lutte contre les violences sexistes et sexuelles imprègne l'ensemble des politiques culturelles.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr